

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2016

CROIX-ROUGE - (N° 3774)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par
Mme Françoise Dumas, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, après le mot :

« données »,

insérer les mots :

« à caractère personnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.